

## **1.1. Buts et objectifs**

La Corporation est constituée afin de poursuivre les buts suivants :

- . Contribuer au développement du sport amateur;
- . Assurer le développement du hockey sur glace;
- . Développer l'excellence dans la pratique du hockey sur glace;
- . Véhiculer les valeurs sociétales tels l'idéal amateur et les valeurs de l'esprit sportif.

La Corporation est constituée afin de poursuivre les objectifs suivants :

- . Régir le hockey sur glace auprès de ses membres individuels;
- . Encadrer les intervenants en hockey sur glace auprès de toutes les catégories de participants;
- . Sanctionner les compétitions sportives entre athlètes de niveau amateur au hockey sur glace;
- . Planter et opérer les mécanismes nécessaires à la réalisation de son mandat;
- . Assurer le perfectionnement et l'encadrement de l'élite;
- . Assurer la formation et le perfectionnement des intervenants à tous les niveaux de pratique;
- . Se concerter avec les partenaires affinitaires;
- . Mettre en place des programmes pour véhiculer des valeurs sociétales;
- . Organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds nécessaires à la réalisation de la mission, buts et objectifs.